



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA VILLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS



Communiqué de presse

Bordeaux, le 3 août 2009

Assises régionales Alzheimer : une journée sur la maladie à destination du grand public

Les Assises régionales Alzheimer se dérouleront le **lundi 21 septembre de 9h30 à 17h30**
à l'Athénée municipal de Bordeaux - Place Saint Christoly 33 000 Bordeaux
Entrée libre et gratuite.

Organisées par la DRASS Aquitaine, en lien avec l'association France Alzheimer et dans le cadre du plan «Alzheimer et maladies apparentées» 2008-2012, ces assises constituent un temps fort d'information et d'échanges.

Destinées au grand public, mais également ouvertes aux établissements et services, aux professionnels de santé, aux associations, aux collectivités et aux chercheurs, ces assises visent à :

- informer sur la maladie, le Plan Alzheimer et l'évolution de la recherche,
- faire un état des lieux de la prise en charge sanitaire et médico-sociale des patients en Aquitaine,
- détailler les différents types de prise en charge accessibles en Aquitaine,
- évoquer l'avenir et les projets en cours dans notre région.

Ces assises donneront la parole aux soignants mais également aux représentants des patients et de leurs proches, aux institutions et au public présent.

La maladie d'Alzheimer : un problème majeur de santé publique

La maladie d'Alzheimer touche les zones du cerveau intervenant dans la mémoire et dans la reconnaissance des informations brutes telles que les sons ou les images. Son origine exacte reste méconnue et il n'existe actuellement pas de moyens de prévention spécifiques permettant d'éviter l'apparition de la maladie.

La maladie d'Alzheimer touche plus de 800 000 personnes en France et le nombre de malades est en augmentation constante avec 160 000 à 225 000 nouveaux cas par an. À partir de 85 ans, une femme sur 4 et un homme sur 5 sont concernés.

70 % des cas de démence sont liés à la maladie d'Alzheimer, qui touche, dans 1 % des cas, également des personnes âgées de moins de 60 ans.

La maladie d'Alzheimer en Aquitaine

Le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés **en Aquitaine** est estimé à environ **40 000, soit 1,2% de la population**, et se décompose comme suit :

- 9% à un stade très léger, soit 3 600 personnes : symptômes très discrets et peu "handicapants",
- 32 % à un stade léger, soit 12 800 personnes : compatible avec un maintien à domicile sans la présence permanente d'un proche,

- 33% à un stade modéré, soit 13 200 personnes et 26 % à un stade sévère, soit 10 400 personnes. A ces stades, la prise en charge du patient nécessite soit la présence permanente d'un aidant à domicile, soit le placement en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Le Plan Alzheimer

Lancé par le Président de la République, le Plan Alzheimer est destiné à mieux connaître et faire connaître, mieux diagnostiquer et mieux prendre en charge la maladie. D'une durée de cinq ans (2008-2012), il représente un **effort cumulé de 1,6 milliard d'euros**, financé par l'Etat et par l'assurance-maladie et notamment les franchises médicales.

Informations complémentaires : <http://www.aquitaine.sante.gouv.fr>

Téléphone : 05 57 01 95 00 – E-mail : philippe.laporte@sante.gouv.fr

Contact Presse : Pascale Fournereau - Aggelos - 05 57 77 83 82 ou 06 33 56 46 94

pascale.fournereau@aggelos.fr

Avant programme complet de la journée